



jy.failler@gmail.com

Contribution de Jean-Yves FAILLER

Une politique publique de la culture

Il ne peut y avoir de citoyenneté métropolitaine, ni de sentiment d'appartenance au territoire sans récit métropolitain. Indispensable pour que les habitants de la métropole se sentent "compatriotes", le récit se nourrit des paysages, des couleurs, des lumières, des formes urbaines du territoire, de son histoire, de ses particularités, de ses mutations, des usages et traditions, de ses productions, mais pas seulement.

Il doit aussi intégrer les innovations et l'imaginaire éparpillés ici et là par les chercheurs, les sportifs, les artistes... Leurs œuvres, leurs recherches et leurs exploits façonnent la métropole et racontent le territoire.

Accélérateurs d'intelligence créative par leur personnalité et leurs talents, les artistes bousculent, provoquent, émerveillent, éduquent. Acteurs de la diffusion des savoirs et des idées, agitateurs de la vie civique, éveilleurs de curiosité, leurs actions et leurs projets sont regroupés sous le vocable "culture" qui désigne tout autant ce qui vient du sol que l'acquisition de connaissances.

Quand on parle de culture, d'art et d'artistes, de quoi parle-t-on ?

On parle de peinture, de musique, de littérature, de sculpture, d'architecture, de photo, de vidéo, de théâtre, de danse, de spectacles, de performances, On parle de tout ce qui touche au sensible, à l'esthétique, à des contrées "inhospitalières" qui enchantent ou dérangent... On parle de celles et ceux qui pratiquent en amateur ou en professionnel, d'artistes et de créateurs dont le talent et l'action sont la conjugaison de la perfection technique et de l'expression d'une sensibilité. voire relèvent du génie.

La construction d'une politique publique de la culture à l'échelle de la métropole ne passe certainement pas par l'affichage d'une doctrine mais doit affirmer des pistes de réflexions et des éclairages.

Elle doit prendre en compte ce qui relève de l'animation, estimable et nécessaire succession d'actions, de spectacles et d'événements originaux ou singuliers, répétés ou pas dans le temps. Elle doit aussi intégrer ce qui relève du projet, produit d'une réflexion collective, concertée, d'une mise en réseau des acteurs. Le projet culturel doit s'emparer de l'ensemble des apprentissages à dispenser pour ouvrir sur une meilleure connaissance de notre monde, pour approfondir la relation aux autres. Le projet culturel doit faire l'objet d'une contractualisation avec les parties prenantes. Il est assis sur des objectifs de création et de diffusion et des moyens financiers et humains. Il est fondé sur les patrimoines locaux sociaux, scientifiques

techniques, esthétiques. Enrichi des autres cultures, il est ouvert à l'innovation, à la création contemporaine, à l'intégration des œuvres et des artistes dans le territoire.

Pour les pouvoirs locaux, investir le culturel est souvent un saut dans l'inconnu et une prise de risque forte parce que nombreux sont celles et ceux qui "disent la culture" : l'artiste, le commanditaire, la critique, le public, et évidemment l'œuvre. Pour les élus (es), la culture est de toute évidence un "milieu passionnant" mais qui constitue aussi un défi quasi quotidien où s'affrontent raison et passion.

Dès lors, dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de cette politique publique, quel peut être le rôle de l'élu(e) ? Il ou elle peut jouer les mécènes avec l'argent public en privilégiant une politique fondée sur sa culture personnelle et ses acquis propres. Ou bien s'en remettre aux experts de toutes sortes et de tous bords, publics et privés, qui forment une sorte de technocratie culturelle qui dit l'art et la culture.

Il y a une autre voie. Pas plus que quiconque, l'élu(e) ne dit la culture. Mais adossé à ses convictions politiques et à la vision du territoire qui l'a fait élire, son rôle est d'être en permanence dans une démarche d'impulsion et de médiation entre les propositions culturelles et le citoyen. Une médiation et une impulsion dont la finalité, pour la métropole et les habitants, est d'en révéler les lieux, les sites, les symboles, les talents, d'en représenter la part sensible, poétique, d'en sublimer les savoir-faire, les situations, d'ouvrir, d'oxygéner...

De fait, la culture, les artistes et leurs œuvres sont des fragments de l'identité, du rayonnement, de l'attractivité du territoire et un puissant moteur d'intégration et d'émancipation des habitants.

L'élu(e) et l'artiste partagent une fonction : révéler, raconter, faire rêver, exprimer ce que l'habitant-citoyen n'exprime pas de manière explicite.